

L'an deux mille vingt, le douze novembre, le Conseil municipal de CHASSIEU s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques SELLES, Maire et Conseiller Métropolitain.									
En exercice :		33							
Date de convocation :		06/11/20							
Présents :	Jean-Jacques SELLES, Gérard ARNAUD, Nicole SIBEUD, Alain MUTZIG, Martine IUNG, Bernard DECHENAU, Annick ALKOZTITI, Jean-Pierre DANGLEHANT, Annie LORNAGE, Stéphane DANTE, Aline DURET, Marie-Claude CLOUZEAU, Christian MOREL, Anne JACOULOT, Evelyne MOUGIN, Michel FOURRIER, Patrice SCHMITT, Christine JAVELOT, Nathalie BARREIRA, Jean-François LEONE, Marie-Claude BOULMIER, Sylvaine COPONAT, Patricia LASANTÉ, Françoise RITTER, Laurent PRIMAULT, Frédéric GAIGNAIRE (à partir de la D2020-118), Didier RATON (à partir de la D2020-118).								
Absents excusés :	François ARCHER donne pouvoir à Bernard DECHENAU, Jérôme GARDON donne pouvoir à Patrice SCHMITT, Nicolas CLAISSE donne pouvoir à Christian MOREL, Corinne ROGER donne pouvoir à Nicole SIBEUD, Pascal BERNARD donne pouvoir à Jean-Pierre DANGLEHANT, Isabelle MEYER donne pouvoir à Didier RATON et Frédéric GAIGNAIRE donne pouvoir à Patricia LANSANTE.								
Secrétaire de séance :	Gérard ARNAUD								
Date	Intitulé de la délibération	N° de la délibération	Détails	Nombre de votants	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS	NE PREND PAS PART AU VOTE	Résultat
12/11/20	Compte-rendu des décisions du Maire prises entre le 15 août 2020 et le 02 octobre 2020	D2020-116	Présentation du tableau thématique des décisions du Maire prises entre le 15 août 2020 et le 02 octobre 2020	31	31	X	X	X	Prend acte du tableau thématique des décisions du Maire prises entre le 15 août 2020 et le 02 octobre 2020
	Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 24 septembre 2020	D2020-117	Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 24 septembre 2020	31	31	X	X	X	Adoption
	Débat d'orientation budgétaire 2021	D2020-118	Prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport relatif aux orientations budgétaires de la collectivité au titre du budget primitif 2021 de la Ville et de ses budgets annexes.	33	33	X	X	X	Prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport relatif aux orientations budgétaires de la collectivité au titre du budget primitif 2021 de la Ville et de ses budgets annexes.
	Modification du tableau des effectifs	D2020-119	Adoption de la modification du tableau des effectifs comme suit : Filière administrative : • Transformation d'un poste d'attaché principal en un poste d'attaché. Filière technique : • Suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal au 01/01/2021. • Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe au 01/01/2021. Filière police municipale : • Transformation d'un poste de chef de service de police municipale principal de 1ère classe en un poste de chef de service de police municipale de classe normale. Filière culturelle : • Transformation d'un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps incomplet 8h en un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe à temps incomplet 5h.	33	31	X	2	X	Adoption
	Mise en oeuvre du télétravail	D2020-120	Décision de la mise en oeuvre du télétravail dans les conditions présentées en séance.	33	33	X	X	X	Adoption
	Renouvellement de la convention de contrôle allégé de dépenses en partenariat entre la Ville de Chassieu et le comptable public	D2020-121	Approbation du principe de renouvellement de la convention de contrôle allégé en partenariat avec la DRFIP.	33	33	X	X	X	Adoption

12/11/20	Création de postes de contractuels pour accroissement temporaire d'activité	D2020-122	<ul style="list-style-type: none"> • Abrogation de la délibération n°D2017-47; • Décision de la création de postes de contractuels occasionnels selon la répartition suivante et à pourvoir uniquement en cas de besoin urgent : • 3 postes d'adjoints administratifs • 5 postes d'adjoints techniques • 1 poste d'adjoint du patrimoine; • Dit que Monsieur le Maire procède au recrutement, dans les conditions fixées par l'article 3 1° de la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée, pour faire face aux besoins occasionnels, en tant que de besoins, des agents contractuels en fonction des postes régulièrement créés par la présente délibération ; • Dit que la rémunération de ces agents contractuels s'effectuera sur la base du 1er échelon du 1er grade du cadre d'emplois des fonctionnaires de référence ; • Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget de la commune au chapitre 012 consacré aux dépenses de personnel. 	33	31	X	2	X	Adoption
	Désignation des délégués au syndicat intercommunal de la maison de retraite de Vilette d'Anthon	D2020-123	Procède à la désignation des délégués pour représenter la Ville de Chassieu au syndicat intercommunal de la maison de retraite de Vilette d'Anthon.	33	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 • Nombre de votants : 33 • Nombre de suffrages déclarés nuls : 0 • Nombre de suffrages exprimés : 33 • Majorité absolue : 17 Résultats : Liste n°1 : 24 voix Liste n°2 : 9 voix			Sont désignées : • Mme Martine IUNG (titulaire) • Mme Evelyne MOUGIN (titulaire)	
	Signature d'une convention avec le collège Léonard de Vinci	D2020-124	Signature de la convention de partenariat entre le collège Léonard De Vinci et la ville de Chassieu ainsi que tout document y afférant.	33	33	X	X	X	Adoption
	Convention de partenariat avec le SYTRAL et KEOLIS pour la promotion des spectacles du Karavan théâtre	D2020-125	<ul style="list-style-type: none"> • Approbation des termes de la convention pour la valorisation de la programmation culturelle du Karavan théâtre par le biais des supports mis à disposition par le SYTRAL et KEOLIS sur le réseau des Transports en Commun Lyonnais (TCL) ; • Dit que dans le cadre de l'opération « Bons plans » proposée aux abonnés TCL, le tarif mini (12€ au lieu de 19€) s'appliquera sur présentation de la carte Técély en cours de validité, aux spectacles Le magasin des suicides (29 janvier 2021) et la Soirée Molière (9 avril 2021) et que des places (2x10) seront mises à disposition des abonnés TCL pour le spectacle I am not what I am (26 mars 2021) ; 	33	33	X	X	X	Adoption

Jean-Jacques SELLES

Le Maire
Conseiller Métropolitain

